



Modèle de sépulture tiré de l'album des modèles du cimetière de Valenton. La planche 38 correspondait à une concession de 30 ans, infiniment renouvelable, implantée en rangée de 5 sépultures dans un espace planté pour une surface de 1,4 x 2,4 m. Le monument lui-même ne devait pas occuper au sol plus de 1 m x 0,5 m, le reste de la surface devant être couverte d'herbe. Que l'inhumation soit pratiquée en pleine terre ou dans un caveau, aucune délimitation du terrain n'était autorisée, à l'exception du numéro de concession.

IVR11_20149400051NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation